

Faits saillants de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 17 octobre 2017 au centre administratif de la Commission scolaire

1. ÉTATS FINANCIERS ET RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT AU 30 JUIN 2017

Conformément aux dispositions des articles 286 et 287 de la *Loi sur l'instruction publique*, la directrice générale de la Commission scolaire de Sorel-Tracy a publié la semaine dernière un résumé de ses états financiers pour l'année scolaire 2016-2017 et a présenté ces états financiers, de même que le rapport du vérificateur externe à son Comité de vérification, qui a recommandé que le Conseil des commissaires prenne acte du dépôt des états financiers et du rapport du vérificateur externe, le tout conformément aux prescriptions du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et de la *Loi sur l'instruction publique*.

2. ENTENTE DE SCOLARISATION : DÉSIGNATION DE SIGNATAIRES

Dans le cadre de cette même séance, les commissaires ont désigné la directrice générale, M^{me} Claudine Lachapelle, et la secrétaire générale et directrice des communications, M^{me} Geneviève Handfield, pour signer au nom de la Commission scolaire de Sorel-Tracy tous les documents nécessaires à la prise d'effet de l'entente de scolarisation liant la Commission scolaire à l'École Peter Hall pour la scolarisation d'un élève pour l'année scolaire 2017-2018.

3. PROCÉDURE DE DEMANDE DE RÉVISION D'UNE DÉCISION VISANT UN ÉLÈVE : AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION 12-09-2584

Les membres du Conseil des commissaires ont de plus amendé la procédure de demande de révision d'une décision visant un élève afin de modifier la composition du comité. Pour l'année scolaire 2017-2018, les représentants suivants y siégeront : trois commissaires élus en vertu de la *Loi sur les élections scolaires* et deux commissaires substituts de même que deux commissaires représentants du Comité de parents et un substitut.

4. FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS : MANDAT ET DÉSIGNATION DE SIGNATAIRES : CABINET TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY s.e.n.c.r.l.

Enfin, les commissaires ont autorisé la secrétaire générale, M^{me} Geneviève Handfield, à mandater le cabinet d'avocats Tremblay Bois Mignault Lemay, s.e.n.c.r.l. afin d'intenter tout recours visant à forcer les assureurs de la Commission scolaire à la défendre et à indemniser les demandeurs dans le cadre de l'action collective portant sur les frais chargés aux parents (numéro de Cour 150-06-00007-138), à la suite d'un règlement hors cour ou d'un jugement défavorable à intervenir dans cette cause et de l'autoriser à signer tout document permettant de donner effet et d'assurer la poursuite de ce mandat.



LES LENDEMAINS DU CONSEIL

Les plus récentes décisions du Conseil des commissaires
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE



LE SUJET SUIVANT A ÉGALEMENT ÉTÉ TRAITÉ EN INFORMATION :

- Rapport annuel 2016-2017 du protecteur de l'élève.

Pour plus d'informations au regard des sujets traités par le Conseil des commissaires dans le cadre de ses séances, nous vous invitons à consulter les procès-verbaux des séances, disponibles au www.cs-soreltracy.qc.ca, sous l'onglet *Commission scolaire – Conseil des commissaires*.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES :

Mardi 21 novembre 2017 à 19 h 30

Centre administratif de la Commission scolaire de Sorel-Tracy
41, avenue de l'Hôtel-Dieu, Sorel-Tracy, J3P 1L1

Rédaction :
Geneviève Handfield
Directrice des communications et secrétaire générale
(450) 746-3990, poste 6011
handfieldg@cs-soreltracy.qc.ca